

Commune de TENEUR

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE  
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE PARC EOLIEN DE TENEUR  
PAR LA SOCIÉTÉ ENERTRAG TERNOIS TENEUR S.C.S

-----  
En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 22 octobre 2021, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours à partir du 15 novembre 2021, sur la demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien de Teneur sur le territoire de la commune de Teneur présentée par la S.C.S ENERTRAG TERNOIS TENEUR.

Mme Sophie VANOVERSCHELDE, Cheffe de projets éoliens est chargée du suivi du dossier -  
Tél : 06.08.57.37.69 ou par mail : Sophie.vanoverschelde@enertrag.com.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairie de Teneur – 12, rue Marcel Dollet le mardi de 17h30 à 19h30, le mercredi de 8 h à 12 h et le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h 00 à 17 h 00 ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - publications - consultation du public - enquête publique – éoliennes – société ENERTRAG TERNOIS TENEUR S.C.S – Teneur.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la préfecture du Pas-de-Calais – service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 Arras cedex 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale et le mémoire en réponse de l'exploitant à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de : Ambricourt, Anvin, Avondance, Azincourt, Bealencourt, Bergueneuse, Bermicourt, Blangy-sur-Ternoise, Blingel, Canlers, Crépy, Eclimeux, Eps, Equirre, Erin, Fleury, Fruges, Heuchin, Humeroeuille, Lisbourg, Lugy, Maisoncelle, Monchy-Cayeux, Pierremont, Planques, Prédefin, Rollancourt, Ruisseauville, Tilly-Capelle, Tramecourt et Verchin.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de Teneur du lundi 15 novembre 2021 au mercredi 15 décembre 2021 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de Teneur ou les formuler à Madame Chantal URBAIN, commissaire-enquêteur, qui sera présente en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 15 novembre 2021 de 14 h à 17 h
- le mardi 23 novembre 2021 de 14 h à 17 h
- le vendredi 26 novembre 2021 de 9 h à 12 h
- le jeudi 9 décembre 2021 de 14 h à 17 h
- le mercredi 15 décembre 2021 de 14 h à 17 h

Il est recommandé à tout un chacun de veiller au strict respect des gestes barrières au cours de cette enquête. Il est en particulier conseillé de porter un masque et de se munir d'un stylo.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 15 novembre 2021 au 15 décembre 2021, à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – publications - consultation du public - enquête publique – éoliennes – société ENERTRAG TERNOIS TENEUR S.C.S – Teneur - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de Teneur, ainsi que dans les mairies précitées. A l'issue de l'enquête publique, le préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - publications - consultation du public - enquête publique – éoliennes – société ENERTRAG TERNOIS TENEUR S.C.S – Teneur, les informations relatives à ce projet.